

## Discours Cérémonie du 21 Juillet 2019

Monsieur le Préfet,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départementale  
représentant le Président,  
Madame la Conseillère Régionale représentant le Président  
Monsieur le Conseiller municipal représentant le Maire de  
Grenoble,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Monsieur le directeur de l'ONAC,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,  
Mesdames et Messieurs,

L'évocation de notre passé ne peut pas être que la commémoration des moments glorieux de notre histoire. Les heures les plus sombres doivent aussi être rappelées au souvenir des citoyens. S'il faut que les honneurs soient rendus aux héros, l'hommage de la Nation doit également s'adresser aux victimes.

Nous sommes réunis aujourd'hui, en cette Journée Nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français, et d'hommage aux Justes de France, qui répond aux souhaits exprimés par la communauté juive, et par de nombreuses personnalités et historiens de voir reconnaître officiellement la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions et les crimes de Vichy.

Le décret du 3 février 1993 signé par le Président François Mitterrand, institue « une Journée Nationale Commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite Gouvernement de l'Etat Français (1940-1944) ».

Cette commémoration est fixée le 16 Juillet, date anniversaire de l'abominable rafle du Vélodrome d'Hiver.

Dans un discours prononcé lors de cette commémoration le 16 juillet 1995, le Président de la République, Jacques Chirac, reconnaît que « **la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des français, par l'Etat Français** », et il ajoute « *la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à ses bourreaux.* »

Il rappelle en outre que « *cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la collaboration, dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera le point de départ d'un mouvement de résistance, dans lequel s'engagèrent de nombreuses familles françaises, des Justes qui sauvèrent de nombreux juifs.* »

C'est pourquoi, la loi du 10 juillet 2000 affirme explicitement qu'il s'agissait bien de crimes racistes et antisémites de l'Etat Français, et intègre un hommage aux Justes de France.

Dès son avènement, le gouvernement de Vichy engage immédiatement une politique raciste, xénophobe et antisémite, édictant des lois qui excluent de la communauté nationale une partie de la population française en raison de sa « race ». Son but est de limiter le rôle et l'influence en matière économique, politique et intellectuelle des « indésirables », en particulier les juifs, et de s'en approprier leurs biens.

Le gouvernement de Vichy, agit de son propre chef, anticipant les demandes allemandes et promulgue deux lois le 3 octobre 1940 puis le 2 juin 1941 qui définissent le statut des juifs. Ils sont obligatoirement recensés et ne peuvent plus accéder à certaines fonctions, à certains postes ou à certaines professions : ils se voient ainsi exclus

de la fonction publique, de la magistrature, de la presse, de l'industrie et des professions libérales.

La loi du 4 octobre 1940 autorise l'internement ou l'assignation à résidence des juifs étrangers pour lesquels des camps d'internement sont ouverts comme ceux de Gurs et des Milles, en zone sud, Pithiviers, Beaune la Rolande, Drancy, en zone occupée.

Le 29 mars 1941, un Commissariat Général aux questions juives est créé pour contrôler l'application du statut des juifs et s'occuper de la propagande anti-juive.

Des mesures discriminatoires s'appliquent aussi aux francs-maçons qui sont pourchassés, de même que les communistes et les républicains espagnols. Quant aux tziganes, ils sont pour la plupart internés dans plus de 30 camps disséminés en zone libre comme en zone occupée.

Avec la mise en œuvre de la solution finale par les nazis, les persécutions et les rafles se multiplient, affectant l'ensemble de la communauté juive, français et étrangers, hommes, femmes et enfants.

A Paris et sa banlieue, le 16 juillet 1942, au petit matin, 13 152 hommes, femmes et enfants étaient arrêtés à leur domicile. Les couples et les célibataires furent transférés à Drancy, les autres conduits au Vélodrome d'Hiver, entassés pendant cinq jours dans des conditions inhumaines, ils furent de là transférés vers les camps de Pithiviers et de Beaune la Rolande.

Une directive claire avait été donnée par l'administration de Vichy pour que les enfants ne partent pas dans les mêmes convois que leurs parents. C'est donc après des séparations déchirantes que les parents d'un côté, les enfants de l'autre, partirent vers Auschwitz Birkenau.

**Ils y furent assassinés pour la seule raison qu'ils étaient juifs.**

L'infamie du Vel d'Hiv' s'inscrit dans une entreprise qui n'a pas eu de précédent et qui ne peut être comparée à rien,

la Shoah, la tentative d'anéantissement de tous les juifs du continent européen.

**76 000 juifs de France furent déportés vers les camps d'extermination dont 11 000 enfants, seuls 2500 revinrent, aucun enfant.**

Ces femmes, ces hommes, ces enfants, ne pouvaient s'attendre au sort qui leur était réservé, ne pouvaient pas l'imaginer tant ils avaient confiance en la France. Ils croyaient que le pays des Droits de l'Homme et des Lumières leur servirait de refuge. Chassés de leurs pays, ils avaient trouvé en la France une terre d'accueil, une chance de vie digne, la promesse d'une protection. Ce sont cette promesse et cette protection qui furent trahies il y a 77 ans.

Je tiens à rappeler les mots que le Grand Rabbin de France, Jacob Kaplan, adressa au maréchal Pétain en octobre 1940, après la promulgation de l'odieux statut des juifs : *"Victimes de mesure qui nous atteignent dans notre dignité d'hommes, dans notre honneur de français, nous exprimons notre foi profonde en l'esprit de justice de la France Eternelle. Nous savons que les liens qui nous unissent à la grande famille française sont trop forts pour pouvoir être rompus. »*

Par delà le temps, au delà du deuil, notre présence ce matin témoigne de la volonté de notre pays de veiller sur le sort de ces hommes, ces femmes, ces enfants disparus, d'honorer ces morts sans sépulture, ces êtres dont le seul tombeau est notre mémoire.

Nous avons une pensée particulière pour les enfants. Raflés avec leurs parents, ils ont pourtant été déportés seuls, noyés au milieu d'inconnus, dans des wagons à bestiaux, puis envoyés directement à la chambre à gaz. Qu'ont ils compris de ce qui leur arrivait ? Comment se souvenir de ces 4 000 enfants assassinés pour rien, dans le noir, et avec au cœur le malheur d'avoir été séparés de leurs parents ?

*« Les enfants du Vel d'Hiv' auraient aimé aller à l'école de la République, obtenir un diplôme, un métier, fonder une famille, lire, aller au spectacle. Ils auraient aimé apprendre et voyager et leurs parents auraient voulu les voir grandir, vieillir ensemble. Tous auraient voulu aimer et être aimés. A ces enfants, je veux dire que la France ne les oublie pas, je veux dire qu'elle les aime, je veux dire qu'elle fera tout pour que leurs supplices nous exhorte sans cesse à ne céder ni à la haine, ni à la rancœur, ni au désespoir. »*  
Emmanuel Macron, discours du 16 juillet 2017.

### **Cette journée est aussi celle des Justes de France.**

Par une loi du 19 Aout 1953, le jeune Etat d'Israël a créé à Jérusalem, l'institut commémoratif des martyrs et des héros de la Shoah – **Yad Vashem** – un nom tiré du chapitre 5 du prophète Isaïe : *« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (**yad**) et un nom (**shem**) qui ne seront pas effacés. »*

Dans le même temps, en reconnaissance pour les personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs persécutés par l'occupant nazi, il crée la distinction de Juste parmi les Nations.

La France compte 4056 Justes, dont 119 dans le département de l'Isère, qui ont été honorés par une remarquable exposition en 2012 au Musée de la Résistance et de la Déportation, mais pour lesquels nous regrettons qu'ils ne soient pas davantage mis en valeur dans notre ville, si ce n'est par une allée dans ce parc, que l'on a du mal à situer.

Le dimanche 7 avril 2019, à Corenc, la Médaille des Justes parmi les Nations a été remise aux descendants de la famille Flandrin, pour honorer leurs parents, Pierre et Madeleine Flandrin, qui ont aidé et caché les quatre sœurs Danzig, après que leurs parents aient été déportés et assassinés à Auschwitz.

Wally Danzig nous a raconté son séjour à Corenc et ses liens avec la famille Flandrin : « notre appartement se trouvait juste à côté de chez eux. Ils ont vite compris qui on était et naturellement et discrètement, ils ont commencé à nous aider. Madame Flandrin avait procuré un laissez-passer pour que ma soeur Bella puisse travailler. Nous, on restait au village, on faisait de petits travaux de couture et de tricot pour gagner un peu d'argent. Nos voisins nous apportaient de la nourriture, ils nous avertissaient aussi des dangers et d'éventuelles rafles (Pierre Flandrin, entré dans la résistance dans l'Oisans, était informé en amont, et sera décoré à la Libération pour son engagement). Etrangement, de notre séjour à Corenc, je n'ai que de bons souvenirs. Bien sûr nos parents nous manquaient, mais comme on ne savait pas que la Shoah était en cours, on espérait juste que la guerre se finisse pour les retrouver... »

### **Les Justes ont ouvert aux persécutés des chemins de lumière, de fraternité et d'humanité.**

C'est au fond cela le message des Justes. Même si les repères vacillent, nous devons toujours savoir distinguer ce qui passe de ce qui est éternel ; et ce qui est éternel ce sont nos valeurs et nos principes.

C'est grâce aux Justes, aux résistants, aux combattants de la France libre, mais aussi à tous ces héros inconnus que notre idéal est resté intact, qu'il a pu renaître.

Nous avons le devoir d'être à la hauteur de leur combat, à la hauteur de leur sacrifice.

**Etre à la hauteur**, c'est d'abord veiller scrupuleusement à ce que la réalité historique de la Shoah ne soit jamais contestée par des professionnels du mensonge. C'est veiller également à ce qu'elle ne soit pas relativisée ou livrée aux mains coupables de ceux qui la caricaturent, la banalisent, en font le sujet de plaisanteries infâmes ou de comparaisons scabreuses.

**Etre à la hauteur**, c'est transmettre inlassablement, en particulier aux jeunes générations, le souvenir de ce que fut la barbarie nazie.

Aux 6 millions de juifs assassinés, s'ajoutent des millions d'autres victimes. En France, des résistants, des francs-maçons, des religieux, des tsiganes, des homosexuels ont aussi été déportés. Cette vérité doit être également dite, rappelée, martelée, sans cesse.

Dans un monde fait d'un trop plein d'images, la mémoire est souvent fragile et elle réclame donc notre part de volontarisme pour qu'elle vive pleinement et soit mise au service de notre présent.

C'est bien sûr, en premier lieu, à l'école de la République de transmettre, d'enseigner, d'éveiller les consciences, sans que personne ne s'y oppose. Car au delà de la compassion et de la pitié, la Shoah permet de comprendre comment les mécanismes d'exclusion : le racisme, la xénophobie, l'homophobie...peuvent conduire au pire. A ce sujet, je tiens à saluer l'engagement de nos élus, tant au niveau de la ville de Grenoble, de la Métropole, du Département, et de la Région qui se mobilisent pour développer l'enseignement de la Shoah, et le devoir de mémoire.

**Etre à la hauteur**, c'est enfin lutter sans relâche contre l'antisémitisme sous toutes ses formes.

A l'antisémitisme historique, traditionnel, cette vieille maladie de l'Europe, qui, de siècle en siècle, a prospéré jusqu'à conduire à Sodibor, Treblinka, Belzec ou Auschwitz...s'ajoute un antisémitisme d'une forme nouvelle qu'il faut affronter en face. Il se répand sur internet, sur les réseaux sociaux, mais aussi dans nos quartiers populaires auprès d'une jeunesse souvent sans repère, sans conscience de l'Histoire et qui cache sa haine du juif, derrière un antisionisme de façade et derrière la haine de l'Etat d'Israël.

*« La lutte contre l'antisémitisme, ce n'est pas seulement le combat des juifs, c'est le combat de chacun de nous, de toute une Nation »* Manuel Valls, discours du 20 juillet 2014.

Mesdames et Messieurs, au terme de mon propos, je souhaite vous lire le poème liminaire de Primo Levi « Si c'est un homme », un appel pour ne jamais oublier :

Vous qui vivez en toute quiétude  
Bien au chaud dans vos maisons,  
Vous qui trouvez le soir en rentrant  
La table mise et des visages amis,  
Considérez si c'est un homme  
Que celui qui peine dans la boue,  
Qui ne connaît pas de repos,  
Qui se bat pour un quignon de pain,  
Qui meurt pour un oui pour un non.  
Considérez si c'est une femme  
Que celle qui a perdu son nom et ses cheveux  
Et jusqu'à la force de se souvenir,  
Les yeux vides et le sein froid  
Comme une grenouille en hiver.  
N'oubliez pas que cela fut,  
Non, ne l'oubliez pas :  
Gravez ces mots dans votre cœur.  
Pensez-y chez vous, dans la rue,  
En vous couchant, en vous levant ;  
Répétez-les à vos enfants.  
Ou que votre maison s'écroule,  
Que la maladie vous accable,  
Que vos enfants se détournent de vous.

Je vous remercie.

Yves Ganansia  
Président du Crif Grenoble-Dauphiné